



HEURES SUPPLEMENTAIRES

Les Conséquences du protocole de la honte

QUE CHACUN AIT LE COURAGE D'ASSUMER SES RESPONSABILITES !



Le 19 décembre 2018, les syndicats «majoritaires» signaient dans la précipitation un «protocole» avec 100€ en janvier 2020 pour solde de tout compte !

Heures supplémentaires, temps de travail, conditions de travail. L'avenir des policiers a été acté par l'obligation de négocier aux seules conditions de l'administration !

ALTERNATIVE Police vous a toujours dit la vérité !
Preuve en est encore aujourd'hui !

HEURES SUPPLEMENTAIRES

Une revendication 100%

ALTERNATIVE Police depuis 4 ans

- Récupération en temps de repos
- Epargne retraite
- Indemnisation à l'indice

Les policiers doivent avoir le choix !

- ALTERNATIVE Police dénonce un taux horaire forfaitaire honteux (12,47€ brut).
- ALTERNATIVE Police exige que l'administration revoie sa copie par un paiement par rapport à l'indice.
- ALTERNATIVE Police exige une défiscalisation des heures supplémentaires en cas de paiement.
- ALTERNATIVE Police lance une étude juridique sur la légalité d'imposer un paiement.

STOP A LA DEMAGOGIE ET AUX MENSONGES !

Merci aux majoritaires de reprendre nos revendications et de reconnaître que nous avons encore raison !

Mais par pitié, ayez au moins le courage de reconnaître vos conneries avec le protocole de 2018 et assumez-les !

Arrêtez de prendre les collègues pour des CONS !

Seul ALTERNATIVE Police vous défend vraiment !

Les policiers ne font pas l'aumône et encore moins la manche !